

Le 13 septembre 2017, nous étions à Lima, et c'est avec émotion que nous avons appris que la candidature française avait été retenue. La Région Île-de-France s'est embarquée avec enthousiasme dans la grande aventure de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, une chance pour nos territoires, qui ne se présente que tous les 100 ans.

Le 28 mai dernier, à l'occasion d'un séminaire de travail à Saint-Ouen, dans le nouveau siège de la Région, nous avons pu élaborer avec l'équipe de Paris 2024, réunie autour de Tony Estanguet et Étienne Thobois, les grands axes d'une feuille de route partagée. Jean Castex, délégué interministériel des Jeux olympiques et paralympiques, Denis Masegla, président du CNOSF, Emmanuelle Assmann, présidente du CPSF, Nicolas Ferrand, directeur général de la SOLIDEO, et les représentants des collectivités ont également été associés à cette démarche.

Les perspectives qu'offrent les Jeux sont rassemblées dans ce document qui décline notre stratégie pour les Jeux, en partenariat avec Paris 2024 et l'ensemble des acteurs institutionnels et privés.

Nous avons promis aux Franciliens que les Jeux bénéficieront à tous et que leur héritage s'inscrira dans la durée, au cœur de leur vie quotidienne. Cet héritage ne doit pas se résumer aux infrastructures et équipements mais stimuler aussi l'emploi, l'innovation technique et technologique. Enfin, ces Jeux doivent embraser l'Île-de-France des valeurs de solidarité, de fairplay et de civisme. Voilà de quelle manière nous voyons cet héritage.

Les Jeux doivent être une rampe de lancement pour renforcer la solidarité, pour réveiller tous les talents, pour mobiliser la génération 2024 et pour rassembler tous les Franciliens et, avec eux, tous nos compatriotes. Il convient désormais d'organiser notre partenariat. Pour réussir, il nous faut travailler ensemble. La Région, Paris 2024 et l'ensemble des collectivités concernées vont collaborer pour réussir ces Jeux.

Par-dessus tout, nous serons toujours attentifs aux préoccupations légitimes de nos concitoyens. **Nous avons le devoir de relever le défi de Jeux utiles et sobres, au budget maîtrisé et transparent, dans un esprit global de lutte contre le gaspillage.** Nous vivons un moment historique, à nous de l'inscrire dans notre histoire, pour les générations futures.



**Valérie Pécresse**  
Présidente  
de la Région Île-de-France



**Vincent Roger**  
Délégué spécial de la Région Île-de-France  
aux Jeux olympiques et paralympiques



Les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 sont un projet collectif. Dès le premier jour de cette aventure, la Région Île-de-France a été un partenaire engagé, un allié fidèle et une coéquipière exigeante.

L'aide de Valérie Pécresse et de son équipe a été aussi précieuse qu'efficace dans la phase de candidature. L'apport de la Région pour les 6 ans à venir sera majeur.

Majeur par rapport à ses compétences en termes de transport, de formation, d'emploi et de tourisme.

Majeur par rapport à l'héritage matériel et immatériel des Jeux. Je pense en particulier au stade nautique de Vaires-sur-Marne ou à la formation des volontaires.

Majeur pour sensibiliser et accompagner la génération 2024 dans les lycées, CFA et universités... Je sais aussi la volonté de la Région, notamment à travers son programme des Ambassadeurs du sport, de fédérer, dans la perspective de 2024, le monde sportif francilien avec ses 19 000 clubs, 2,4 millions de licenciés et 7 millions de pratiquants.

L'apport de la Région sera majeur, enfin, pour mobiliser l'ensemble des territoires franciliens avec l'objectif que chacun devienne un ambassadeur des Jeux.

Le plan d'accompagnement aux Jeux qui vous est présenté dans ce document ouvre de nombreux champs de coopération entre la Région et Paris 2024. Je m'en réjouis. Avec l'Île-de-France, le Mouvement olympique et paralympique français, l'ensemble des partenaires publics et privés et tous les Français, nous allons transformer un rêve d'un siècle en réalité : organiser au cœur de la Région Île-de-France des Jeux utiles, populaires et spectaculaires.

**Tony Estanguet**

Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques  
et paralympiques de Paris 2024

# SOMMAIRE

---

## AVANT-PROPOS

---

page 10

## LA RÉGION, UN ACTEUR DE COMPÉTENCES

---

page 12

- ➔ Un réseau de transport modernisé, diversifié et propre
- ➔ Une Région multilingue pour un accueil au coeur de l'ADN francilien
- ➔ La sécurité pour tous
- ➔ Économie et attractivité du territoire

## LA RÉGION, UN ACTEUR DE SENS

---

page 23

- ➔ Permettre un autre regard sur le handicap
- ➔ Faire de l'Île-de-France un territoire internationalisé
- ➔ Assurer un héritage durable

## LA RÉGION, UN ACTEUR DE MOBILISATION

---

page 31

- ➔ Les Jeux, le sport : un grand projet pour l'Île-de-France
- ➔ La mobilisation de la Génération Paris 2024
- ➔ La mobilisation des territoires

# NTS POUR PARIS 2024

## CRÉER

UN RÉSEAU DE LYCÉES ET DE CFA DES MÉTIERS DE L'OLYMPISME, dont le lycée Marcel Cachin situé au cœur du Village olympique, pour répondre aux besoins de formation des Jeux.

## RENDRE ACCESSIBLE

100% DES TRANSPORTS en commun francilien en surface et renforcer l'accessibilité des gares d'ici 2024.

## PROMOUVOIR

LA PRATIQUE HANDISPORT en s'appuyant sur les Ambassadeurs de la Région Île-de-France. Soutenir le pôle espoir handisport du Bourget.

## CRÉER

LES CONDITIONS D'UNE RÉGION MULTILINGUE autour des Jeux : programme linguistique, signalétique, plateforme pour s'auto-évaluer et se former.

## POURUIVRE

L'OBJECTIF DE « ZÉRO DÉCHET ENFOUI » dans l'organisation des Jeux et lutter contre le gaspillage alimentaire en assurant une redistribution avec l'appui du milieu associatif.

## FAIRE PROFITER

aux millions de visiteurs des Jeux de l'application numérique du plan «SPORT OXYGÈNE», permettant pratique du sport et découverte du patrimoine culturel.

## MOBILISER

LA JEUNESSE FRANCILIENNE ET LA GÉNÉRATION 2024 autour des valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme dans les lycées, CFA et universités.

## SOUTENIR

LES ATHLÈTES DE HAUT-NIVEAU pour les accompagner avant, pendant et après les Jeux par le renforcement du dispositif des Ambassadeurs du sport de la Région et le développement du CREPS.

## ASSURER

un accompagnement des collectivités locales afin de MOBILISER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANCILIEN autour des Jeux et d'assurer une coordination de l'action publique.

rité ou encore le sport. Le partenariat entre la Région et Paris 2024 doit permettre de valoriser cet événement unique et de faire profiter aux Franciliens des nombreuses opportunités que les Jeux représentent pour aujourd'hui comme pour demain.

La Région Île-de-France met ainsi ses compétences au service de l'événement. Cet investissement auprès de Paris 2024 doit constituer un atout pour les Franciliens. **C'est pourquoi la Région est attentive à l'héritage que constituera Paris 2024.** Cet héritage ne doit pas se résumer à des infrastructures sportives mais à un état d'esprit innovant dont la dynamique bénéficiera aux acteurs économiques, aux sportifs, à la jeunesse et plus généralement à l'ensemble des territoires d'Île-de-France. Cet héritage matériel et immatériel est celui que la Région entend construire et faire perdurer.

La Région se veut également **acteur de sens.** Les Jeux olympiques et paralympiques sont une occasion unique de mobiliser de nombreux partenaires institutionnels et privés aux côtés des Franciliens afin de développer un nouvel état d'esprit autour du sport, du développement durable ou encore du handicap. Cet état d'esprit doit se concrétiser à travers la réalisation d'avancées majeures dans l'ensemble de ces domaines.

Enfin, la Région souhaite être **un acteur de la mobilisation** autour des Jeux olympiques et paralympiques. Au centre de l'attention internationale durant cette période, elle devra mobiliser le monde sportif, mais également l'ensemble des acteurs économiques, les territoires, la jeunesse et, plus largement, l'ensemble des Franciliens.



La Région sera un acteur engagé pour créer les synergies nécessaires entre tous les partenaires de Paris 2024. Elle souhaite faire des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 un accélérateur de croissance, d'innovation, de dynamisme et d'énergie positive pour tout le territoire francilien.

La Région Île-de-France mettra toutes ses compétences au profit de la construction d'un héritage pérenne, allant au-delà de 2024 en termes d'emplois, d'infrastructures, de développement numérique, de transport et dans de nombreux autres domaines. C'est pourquoi le partenariat qui la lie à Paris 2024 se doit d'être ambitieux, innovant et durable.

## ➔ UN RÉSEAU DE TRANSPORT MODERNISÉ, DIVERSIFIÉ ET PROPRE

La Région Île-de-France investit massivement dans les transports. Premier réseau au monde selon un classement international de 2016<sup>1</sup>, son réseau de transport constitue un avantage indéniable pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

La Région réalise actuellement un programme d'investissement contractualisé avec l'État de plus de 3 milliards d'euros sur la période 2015-2020. Ces investissements sont un atout pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, événement populaire qui attirera des millions de visiteurs.

La Région se donnera également les moyens de mener à bien le programme de développement et de modernisation du réseau francilien constitutif de **l'ossature du volet transport présenté dans le dossier de candidature Paris 2024**.

Le principal enjeu des Jeux olympiques et paralympiques sera d'assurer la capacité de desserte des divers sites et la fluidité du réseau afin d'irriguer le territoire vers les aéroports, les sites touristiques ou les lieux d'hébergement, tout en continuant d'assurer les déplacements quotidiens des Franciliens pendant cette période.

## UN INVESTISSEMENT MASSIF DANS LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN ÎLE-DE-FRANCE

La Région met actuellement en œuvre un programme d'extension du réseau de transport francilien sur **la période 2015-2020 en investissant 3,047 milliards d'euros**, tandis qu'un nouveau plan verra le jour pour la période 2020-2024. La Région a la volonté de réaliser un effort financier de long terme pour mettre en place une véritable révolution des transports.

---

<sup>1</sup> Paris est la ville au monde la mieux desservie en transports en commun selon une étude de l'Institute for Transportation and Development Policy (ITDP).

À travers l'innovation, l'aménagement ciblé des infrastructures franciliennes et l'accompagnement des territoires, **la Région Île-de-France s'engage dans la démarche logistique des Jeux olympiques et paralympiques 2024 afin d'en garantir l'efficacité.**

## ► L'ÎLE-DE-FRANCE, RÉGION INNOVANTE

**L'action de la Région Île-de-France dans le domaine des transports passe par d'importants investissements afin d'innover et d'inventer les modes de transport de demain.** La Région entend en ce sens développer de nouveaux usages (véhicules partagés, connectés et autonomes), de nouvelles motorisations propres (biogaz, hydrogène...) ou encore de nouvelles techniques de construction routière. Le développement de ces nouveaux transports ne doit pas s'arrêter aux réseaux routiers et en commun mais doit également envisager de nouveaux modes de déplacement fluviaux ou aériens. **La Région s'intéresse par exemple à l'utilisation de drones dans l'organisation du transport de marchandises et souhaite travailler avec l'État pour faire évoluer la réglementation à ce sujet.**

**La Région innove et Île-de-France Mobilités s'engage à la mise en circulation de 100% de bus propres à l'horizon 2025 dans la zone dense.** Dans l'optique des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, **100% des dessertes olympiques seront assurées par des bus propres** conformément à l'engagement figurant dans le dossier de candidature Paris 2024.

### Booster le véhicule autonome

La Région a décidé d'investir 100 millions d'euros pour le développement du véhicule autonome. L'objectif poursuivi vise à créer une filière en France dont la Région Île-de-France serait le berceau. En ce sens, les Jeux olympiques et paralympiques représentent l'opportunité d'accélérer le déploiement du véhicule autonome et d'imaginer, au sein du Village olympique, une circulation réservée à des véhicules de cette nature pour assurer la logistique. De même, elle s'est dotée d'un fond de 60 millions d'euros pour créer « la route intelligente » dans le cadre du « plan anti-bouchons ». Ces voies destinées aux véhicules plus propres, partagés et autonomes pourraient se confondre avec les futures voies olympiques, permettant par exemple de transporter les sportifs sur les différents sites de compétition ainsi que les membres de la famille olympique. Île-de-France Mobilités expérimente d'ores et déjà des navettes autonomes.



La Région souhaite également transformer l'expérience des visiteurs de l'Île-de-France, qu'ils effectuent un voyage de loisirs ou d'affaires. **Forte de son expérience dans la mise en place du « Paris Région Pass », qui permet un accès aux transports ainsi qu'à une offre touristique, la Région proposera au Comité Paris 2024 d'imaginer un pass similaire pour le détenteur d'un billet pour un site olympique.** Le visiteur bénéficiera de prestations complémentaires pratiques et culturelles.

L'Île-de-France soutient enfin l'innovation afin de faire découvrir la richesse de la région, sa culture, son patrimoine, et d'offrir aux visiteurs des Jeux olympiques et paralympiques 2024 une expérience unique, moderne et interactive. À cet égard, le futur site Internet *WelcometoParisRegion* contiendra des pages dédiées aux Jeux et contribuera à informer les spectateurs. En lien avec Paris 2024, la Région envisage par ailleurs d'apporter de l'ingénierie et du contenu pour la mise en service d'applications ad hoc.

## ➔ LA SÉCURITÉ POUR TOUS

**L'organisation d'un événement international comme les Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 nécessite que les autorités publiques s'organisent afin d'assurer la sécurité de chacun.** C'est avant tout le rôle de l'État. Mais c'est aussi celui de la Région Île-de-France, qui assurera un soutien actif pour garantir la sécurité des Jeux olympiques et paralympiques.

### VIDÉO PROTECTION

Dès janvier 2016, la Région a soutenu financièrement les communes franciliennes souhaitant installer et développer la vidéoprotection sur leur territoire. Ce sont 127 communes et établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) qui ont été équipés, pour un montant de 9 964 796 euros, de 2 522 caméras. La Région Île-de-France poursuivra ces actions **en cofinçant notamment la mise en place de systèmes de vidéosurveillance dans les communes accueillant des sites olympiques, les hôtels de la famille olympique, les bases avancées, les sites d'entraînement, les fans zones et les événements ludiques liées aux Jeux olympiques et paralympiques.**

**Le déploiement de la vidéoprotection est également renforcé dans les transports parisiens. La Région s'engage à ce que 100% des bus de grande couronne soient vidéoprotégés dès 2018, et 100% des trains dès 2021.** L'ensemble des dessertes olympiques seront ainsi concernées.

### SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA SÉCURITÉ

L'Île-de-France finance également certains équipements afin d'accroître l'efficacité de la Police Régionale des Transports ou encore de la Brigade de Sécurisation des Touristes. **Au cours de l'année 2018, ce sont 33 véhicules qui seront livrés à la Police Régionale des Transports.**



## ▶ LA PROMOTION DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE À L'INTERNATIONAL

Les Jeux sont un outil permettant de valoriser l'image de l'Île-de-France et d'attirer de nombreux IDE<sup>2</sup> et talents. Pour atteindre cet objectif, il convient de favoriser cette implantation à travers la diffusion de stratégies de communication et la structure du réseau des entreprises d'Île-de-France, afin de faire émerger des ambassadeurs du territoire à l'international. De même, il convient de simplifier et d'accompagner l'internationalisation des entreprises franciliennes par le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises. L'organisme Paris Region Entreprises (PRE), chargé de la promotion de l'Île-de-France à l'étranger, renforcera ainsi sa politique d'attractivité économique.

L'attractivité du territoire francilien passera également par un effort concernant la maîtrise par le plus grand nombre de langues étrangères, notamment l'anglais. Le faible niveau d'anglais des Franciliens pénalise l'attractivité de la Région ainsi que son image. C'est pourquoi, **la Région Île-de-France souhaite encourager l'émergence d'une région multilingue avant 2024**. Cette ambition constituera un héritage immatériel d'importance.

La promotion de la Région Île-de-France sur la scène internationale et son rayonnement économique et culturel doivent enfin être assurés par la jeunesse. **La Région Île-de-France développe actuellement un réseau d'étudiants « ambassadeurs de l'attractivité de l'Île-de-France » afin qu'ils perçoivent une bourse supplémentaire pour réaliser une année d'études à l'étranger en contrepartie d'actions de promotion de la Région menées sur place**. La préparation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 fera partie des objectifs sur lesquels ils seront mobilisés, notamment en priorisant la destination de Tokyo.

## ▶ FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES FRANCILIENNES AUX MARCHÉS DÉCOULANT DE L'ORGANISATION DES JEUX

La Région et Paris Region Entreprise accompagneront les entreprises de tout type (économie sociale et solidaire, PME, start-up...) afin de faciliter l'accès de ces dernières aux marchés qui découleront de l'organisation des JOP. **La Région, par le biais de la plate-forme « Maximilien », participe à cette démarche pour permettre à des entreprises très diverses de répondre aux appels d'offres liés à Paris 2024**. Il s'agit d'un portail commun à tous les acheteurs publics d'Île-de-France permettant de rassembler les annonces de marchés, de mettre en réseau les acheteurs publics et d'assurer la télétransmission des actes au contrôle de légalité. C'est un outil performant, soutenu par la Région, qui ouvre l'accès aux marchés publics à tous les types d'entreprises, notamment les TPE/PME. La Région souhaite ardemment que les Jeux contribuent au développement du tissu entrepreneurial francilien. Pour les acteurs économiques du territoire, les Jeux doivent être une incroyable opportunité pour entreprendre, créer et imaginer.

Dans le même esprit, la Région soutiendra les initiatives liées au développement de l'économie sociale et solidaire et les démarches de responsabilité sociétale des entreprises, à l'image de la charte relative à l'insertion.

---

<sup>2</sup> Investissements Directs à l'Étranger

faire émerger des connaissances et des projets de recherche en faveur du sport ainsi que des politiques publiques qui entourent un événement de l'envergure des Jeux.

Certains travaux des acteurs de la recherche pourront ainsi être mis en avant par la Région, comme ceux relatifs aux statistiques, au machine learning, à la robotique, à la réalité augmentée ou au Big data. Autant de secteurs utilisés dans le cadre de l'entraînement, du coaching ou du suivi des sportifs en matière de performance, de résultats et de santé.

Le Schéma régional pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (SRESRI) offre une base de déploiement des actions de la Région au service des Jeux, tant en termes de formation initiale et continue que dans sa recherche d'excellence et du développement de ses campus.

**La Région propose par ailleurs de mobiliser les réseaux de recherche franciliens labellisés « Domaines d'intérêt majeur »** en faveur de Jeux propres et écologiques, intégrant le handicap et la transformation numérique en matière de santé et de performance sportive. À titre d'illustration, le programme « Sciences 2024 », coordonné par l'école Polytechnique, dont le but est de faire des recherches pour améliorer la performance des athlètes olympiques et paralympiques, mérite d'être accompagné.

**L'Île-de-France soutiendra le développement d'un cluster autour du sport afin que la filière et les métiers du sport prennent leur essor en parallèle de la préparation des Jeux.**

**La Région Île-de-France est d'ores et déjà un hub mondial de la recherche et de l'innovation.** Elle compte cependant profiter de la dynamique des Jeux 2024 pour renforcer sa position, l'excellence de ses compétences scientifiques et technologiques ainsi que son attractivité internationale.

## ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'EMPLOIS

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 va créer une dynamique de l'emploi que la Région entend exploiter au maximum et faire perdurer après les Jeux.

En amont de l'organisation des Jeux, la Région souhaite mettre en place, en partenariat avec Pôle emploi et les secteurs professionnels concernés, une plate-forme prospective afin d'identifier très en amont les emplois nécessaires et les formations permettant d'y prétendre, centraliser ces informations, proposer des job meetings, organiser et financer ces parcours. Ce mode de fonctionnement a précédemment été utilisé dans le cadre de la réalisation de grands projets tels que la Ligne grande vitesse Sud-Ouest. Des réseaux sociaux comme LinkedIn pourront être associés à cette démarche.



**LA RÉGION,  
UN ACTEUR  
DE SENS**

## ▶ DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES HANDISPORTS ET SENSIBILISATION DE LA JEUNESSE

La Région Île-de-France compte 270 clubs spécialisés dans la pratique sportive des personnes en situation de handicap et près de 6 400 licenciés. Dans le cadre de sa politique sportive, la Région soutient ces clubs, notamment en les dotant de matériels et équipements adaptés. De nouvelles priorités dans les conventions passées avec les comités sportifs régionaux, les ligues sportives régionales et les fédérations sportives ont également été données afin de favoriser le développement de la pratique handisport.

Les derniers Jeux paralympiques de 2016, ont montré un véritable intérêt des Français pour le handisport, à travers des audiences TV importantes.



**La Région souhaite accentuer la découverte et la pratique du handisport par le plus grand nombre en s'appuyant sur ses Ambassadeurs du sport paralympiques et en multipliant les actions au sein des établissements scolaires,** notamment dans le cadre de la « semaine olympique et paralympique ». D'ores et déjà, des activités handisport sont proposées dans certains lycées, à l'initiative de professeurs, afin de sensibiliser la jeunesse au handisport et changer le regard sur le handicap. Les Jeux paralympiques seront l'occasion d'accentuer cette dynamique.

**Dans cet esprit, le projet d'un pôle espoir handisport au Bourget retiendra toute notre attention.**



L'action de la Région pour améliorer la qualité de l'air est variée. Ainsi, par exemple, 4 millions d'euros ont d'ores et déjà été affectés pour aider les entreprises à acquérir des véhicules propres électriques, au gaz naturel ou à l'hydrogène. Dans une démarche similaire, la Région et Île-de-France Mobilités investissent massivement pour que le réseau de bus devienne 100% propre à l'horizon 2025. **Dès 2024, 100% des dessertes olympiques seront assurées par des transports propres, c'est-à-dire sans émission.**

Le « plan vélo » lancé par la Région participe à la stratégie menée en matière environnementale. Il se traduit par des investissements visant à aménager de nouvelles infrastructures et s'inscrit dans le cadre de la promotion du « dernier kilomètre » par la Région Île-de-France.

## ▶ PLAN DE GESTION DES DÉCHETS ET STRATÉGIE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**La Région défend un objectif « Zéro déchet enfoui » pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024.** Conformément au Plan régional de prévention et de gestion des déchets et à sa stratégie en matière d'économie circulaire, la Région se mobilise et investit pour encourager l'innovation et faire émerger des solutions alternatives. Elle accompagnera ainsi Paris 2024 dans sa volonté de faire des Jeux les premiers de l'économie circulaire.

Une source importante de déchets a pour origine le gaspillage alimentaire. Au-delà de la nécessité de développer des emballages et contenants biodégradables, la Région souhaite s'investir pour améliorer la lutte contre le gaspillage alimentaire par rapport aux précédentes aventures olympiques. Pour cela, il convient de **sensibiliser en amont, d'organiser la redistribution de la nourriture non consommée par des associations** - à l'image des pratiques réalisées lors du tournoi de Roland-Garros - d'aménager en aval un tri sélectif de qualité ou encore de diriger les déchets restants vers un retraitement biomasse. La Région encouragera et aidera l'ensemble des acteurs qui participeront à la mise en place de ces cercles vertueux.

## ▶ ALIMENTATION - OBJECTIF CIRCUITS COURTS

L'agriculture francilienne occupe 567 000 ha, soit 47% du territoire d'Île-de-France. Elle représente 5 000 exploitations agricoles. **Paris 2024 s'est engagé à ce que 100% des aliments répondent à une charte d'alimentation responsable. À titre d'exemple, nous souhaitons que 100% des pains et produits laitiers livrés au Village olympique soient franciliens.**

Tel qu'il existe aujourd'hui, le dispositif régional permet de financer les dépenses d'investissement réalisées dans le cadre d'occupations transitoires de sites bâtis ou non-bâtis afin d'y développer tous types d'activités (économiques, culturelles, sociales ou encore environnementales), initiées par des collectivités, aménageurs, associations ou sociétés coopératives.

Un ciblage des sites pourra être fait pour sensibiliser et accompagner l'ensemble de ses acteurs dans leurs projets liés aux Jeux olympiques et paralympiques.

**En lien avec Paris 2024 et la Solidéo, ce dispositif pourrait être labellisé Jeux olympiques et paralympiques et doté de sessions spécifiques permettant de valoriser des sites difficiles et du foncier délaissé à proximité des installations, dans la perspective de redonner de la « valeur » à ces espaces, notamment pour les visiteurs internationaux.**

**Dans cet esprit, la Région propose de créer un concours de street art sur les palissades des chantiers des Jeux. Ce concours pourrait être organisé avec les grandes écoles artistiques et créatives d'Île-de-France.**

## ▶ **CONSTRUIRE ET RÉNOVER AVEC DES MATÉRIAUX RENOUVELABLES POUR DES JEUX NEUTRES EN CARBONE**



La forêt francilienne couvre près d'un quart du territoire et présente une grande diversité d'essences. En Île-de-France, elle occupe de multiples fonctions : espaces de détente, préservation de la biodiversité, mais aussi gisement de bois largement sous-exploité. En effet, seulement 20% de l'accroissement biologique de la forêt francilienne est prélevé chaque année, alors même que l'Île-de-France offre un immense potentiel de débouchés pour les usages du bois, en particulier dans le secteur de la construction.

Consciente du potentiel de la filière forêt-bois francilienne, la Région s'est dotée en novembre 2017 d'une stratégie régionale pour la forêt et le bois, qui prévoit notamment de développer la construction bois afin de réduire l'empreinte environnementale des bâtiments - en stockant du carbone dans les produits bois - créer des emplois et de la valeur ajoutée et dynamiser toute une filière à l'échelle interrégionale.



**LA RÉGION,  
UN ACTEUR DE  
MOBILISATION**

La Région Île-de-France, en partenariat avec Paris 2024 et le Mouvement sportif olympique et paralympique, doit faire de ces Jeux un tremplin pour rendre le sport accessible à tous.

## L'ÎLE-DE-FRANCE, TERRAIN DE JEUX DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

La dimension économique de l'activité sportive est particulièrement importante. En soutenant l'organisation de grands événements sportifs qui se déroulent sur le territoire francilien, la Région Île-de-France promeut son rayonnement international et contribue fortement à l'attractivité de ses territoires. L'accueil d'un grand événement est créateur de valeur, accélérateur d'investissements, de notoriété et d'image à l'international. C'est aussi le moyen de favoriser la cohésion sociale ; de soutenir le mouvement sportif francilien ; de promouvoir toutes les pratiques sportives ; de favoriser la dimension éducative et sociale du sport ; de valoriser et d'animer la vie associative du territoire francilien ; d'encourager les initiatives et de promouvoir le développement de nouvelles pratiques innovantes ; de valoriser la richesse culturelle et touristique de l'Île-de-France ; d'encourager la pratique féminine et celle des personnes en situation de handicap.

L'accueil de grands événements sportifs permet également d'attirer de nouveaux partenaires, notamment économiques. **Les Jeux olympiques et paralympiques seront utilisés dans la stratégie de promotion de Paris Region à l'international portée par Paris Region Entreprises (PRE) et le Comité régional du tourisme (CRT) pour faire valoir le territoire et les opportunités de business.** Une démarche de prospection sera engagée pour capter les entreprises et investisseurs étrangers désireux de s'implanter en Île-de-France avec les Jeux. Un dispositif d'accueil pour les dirigeants économiques sera mis en place à cette occasion et testé en amont. Il s'appuiera notamment sur les business tours actuellement organisés par le CRT et PRE. Il s'agira ainsi de capter l'attention internationale, de positionner la Région sur la carte du monde et d'attirer des investissements internationaux. **La Région pourrait de cette façon se transformer en véritable « Cité du sport ».**

L'attractivité de l'Île-de-France passe également par le soutien de projets d'accueil de délégations sportives favorisant ainsi l'organisation de rencontres sportives, festives, sociales et culturelles avec la jeunesse francilienne. Ces rencontres participent à l'animation du territoire en faisant découvrir des sports et des cultures différentes. Elles peuvent être l'occasion de valoriser l'Île-de-France auprès des délégations accueillies, notamment grâce à l'implication du CRT, renforçant ainsi le rayonnement de la Région à l'international.

L'action de la Région Île-de-France visera enfin à soutenir et promouvoir davantage la solidarité internationale du mouvement sportif en favorisant l'accueil de délégations issues de pays en lien avec ses politiques internationale, européenne et francophone. La Région, sensible à la performance et à la réussite du mouvement sportif francilien, permet d'ores et déjà l'accueil de délégations qui disposent d'une expérience et d'une expertise sportives internationales. De véritables échanges internationaux se créent, dépassant la seule dimension sportive. **En trois ans, plus de 400 athlètes ont été accueillis à l'occasion de stages, de compétitions ou de partenariats d'entraînement.**



La Région Île-de-France accompagne par ailleurs activement le développement du CREPS Île-de-France, véritable pépinière de sportifs de haut niveau qui comprend actuellement 210 sportifs au sein de diverses structures et représentant 13 fédérations. Elle agit notamment pour rénover les locaux, équipements sportifs et futurs lieux de vie de ces sportifs. Toutes les conditions de réussite sont offertes aux athlètes, qui bénéficient d'un suivi scolaire performant (100% de réussite au brevet et au bac). **La Région souhaiterait par ailleurs poursuivre le développement du CREPS, notamment par une collaboration avec l'INSEP, afin de former les futurs athlètes français de Paris 2024.**

## → LA MOBILISATION DES TERRITOIRES

Les îles de loisirs, propriétés régionales, représentent des lieux d'animation sportive et culturelle pour sensibiliser le grand public aux Jeux olympiques et paralympiques à travers une démarche ludique et récréative.

Tout au long de l'année, elles sont à la fois des lieux privilégiés de pratique grâce aux nombreuses activités qu'elles proposent et les manifestations qu'elles organisent régulièrement, mais également des points d'appui pour le mouvement sportif qui y trouve des hébergements et des espaces d'entraînement dans un cadre naturel et reposant.

**À l'image des Villages sportifs et culturels organisés chaque été, le développement d'animations grand public** – visant notamment, dans un environnement naturel et festif, à rendre la pratique d'activités physiques et sportives accessible à tous les jeunes Franciliens, à favoriser l'accès à des activités d'éducation artistique ou culturelle, à promouvoir l'apprentissage des gestes de premier secours et à permettre aux jeunes de pratiquer les langues – **sera renforcé et la dimension de sensibilisation aux Jeux, amplifiée.**

Le lien entre le sport et la culture représentera l'un des axes principaux de l'organisation d'événements régionaux, notamment itinérants, allant à la rencontre des Franciliens.

Les deux îles de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines et Vaires-Torcy accueillant des équipements olympiques, elles pourraient être des **territoires d'expérimentation pour le développement d'une destination de tourisme sportif**. Ce seront également des **lieux privilégiés pour « irriguer » la culture des Jeux dans leurs territoires respectifs de même que des lieux de rassemblement conviviaux pour vivre les Jeux.**



FIERS D'ÊTRE FRANCILIENS,  
FIERS D'ACCUEILLIR LES JEUX !



Stade de France, Saint-Denis (93)  
Site d'accueil des épreuves d'athlétisme olympique

1924 → 2024

## Île-de-France, terrain de Jeux !

La Région Île-de-France est très fière d'accueillir les Jeux et remercie tous les Franciliens pour leur soutien. Tout juste 100 ans sépareront les exploits des sportifs de 1924 de ceux auxquels nous assisterons passionnément en 2024 !

 **île de France**

